



Université
Sorbonne
Paris Nord

LIVRET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS

acteurs de l'IUT

**BUT MÉTIERS DU MULTIMÉDIA
ET DE L'INTERNET**

#IUTBOBIGNY

iutb.univ-paris13.fr



IUT
BOBIGNY

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :
CAMPUS CONDORCET **ASPC • ALLIANCE**
PARIS-AUDERVILLIERS **SORBONNE**
PARIS CITÉ

SOMMAIRE

3	UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD
5	IUT DE BOBIGNY
11	PLAN ET ACCÈS
13	LE CAMPUS
15	LES SERVICES
17	LES OUTILS

• L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

L'Université Sorbonne Paris Nord, pôle majeur de formation et de recherche du nord de Paris, est une université pluridisciplinaire organisée en composantes d'enseignement : les Unités de Formation et de Recherche (UFR) et les Instituts (IUT...).

Créée en 1970, l'Université Sorbonne Paris Nord est l'une des treize universités qui ont succédé à la Sorbonne après 1968. Elle compte aujourd'hui plus de 23 000 étudiants en formation initiale ou continue.

Elle est implantée dans la périphérie nord de Paris sur cinq campus : Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis, La Plaine Saint-Denis et Argenteuil.

En savoir plus sur : <http://www.univ-paris13.fr/>

• MISSION DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Sorbonne Paris Nord a pour mission fondamentale l'amélioration des connaissances scientifiques, culturelles et professionnelles de tous, par la formation initiale et continue, et par le développement de la recherche qui en constitue l'indispensable support.

• EN CHIFFRES

Plus de 25 000 étudiants répartis sur plusieurs campus

Campus de Bobigny / 10 000 étudiants

Campus de Saint-Denis et la Plaine Saint-Denis / 2 000 étudiants

Campus de Villetaneuse / 13 000 étudiants

• DIPLÔMES NATIONAUX

+ de 300 diplômes : 15 BUT, 21 Licences, 29 Licences professionnelles, 32 doctorats, 35 masters, 18 HDR, 2 DAEU et pré-DAEU, 5 diplômes d'ingénieur, 4 Capacités, 1 DFMSA, 1 DFGSM, 27 DESC en médecine, 18 DIU, 39 DES en médecine et 36 Diplômes d'université.

Recherche : 28 laboratoires, 2 écoles doctorales (Erasme et Galilée)

Personnels : 700 BIATSS (personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Services et de Santé) & 1 200 enseignants, enseignants-chercheurs et hospitalo-universitaires



ÉDITO DU DIRECTEUR

Bienvenue à l'IUT de Bobigny.

Étudiants, votre parcours et votre motivation ont été les éléments clés de votre admission à l'IUT. En intégrant une formation dans notre institut, vous avez fait le choix d'acquérir des compétences et des connaissances à travers un diplôme reconnu et professionnalisant.

Ce livret d'accueil est conçu pour faciliter vos démarches et votre vie étudiante sur le campus de Bobigny.

Le personnel de l'IUT et de l'université sera présent tout au long de votre cursus afin de répondre au mieux à vos besoins.

Nous vous souhaitons, à tous, une excellente année universitaire.

Hamid LIMANI,
Directeur de l'IUT de Bobigny.

• L'IUT DE BOBIGNY

Créé en 2001, l'IUT de Bobigny est situé sur le site historique de l'ancienne imprimerie du Journal l'Illustration, premier hebdomadaire illustré français de 1843 à 1944.

Il propose 10 BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) et 10 spécialités de licences professionnelles répartis au sein de 4 départements d'enseignement : Carrières sociales, Gestion des entreprises et des administrations, Génie biologique et Métiers du multimédia et de l'internet.

Selon les formations, il est possible de choisir la formation initiale, la formation en alternance ou la formation continue.

L'enseignement est axé sur la professionnalisation de façon à permettre aux étudiants de comprendre l'environnement de l'entreprise, de découvrir les métiers et les compétences à développer pour effectuer des choix d'orientation et de parcours vers l'emploi.

• ORGANISATION DE L'IUT

L'IUT est administré par un conseil d'Institut (29 membres) où siègent des élus (enseignants, étudiants et personnels administratifs) et des personnalités extérieures. Le Conseil définit les grandes orientations de l'IUT, vote le budget, les statuts, le règlement intérieur, les modalités du contrôle continu et décide de l'offre de formation (créations d'options, de départements, d'actions spécifiques...).

Le directeur, élu pour 5 ans par le conseil de l'IUT, est responsable de la gestion de l'IUT, administrativement et financièrement.

Chaque département est dirigé par un chef de département choisi parmi les enseignants pour une durée de 3 ans. Le chef de département est nommé par le directeur après consultation du conseil de département et du conseil d'institut.

• QUELQUES DONNÉES CLÉS



L'IUT, c'est aussi :

- Des laboratoires de recherche au sein desquels les enseignants chercheurs travaillent : IRIS, PLEIADE, EXPERICE, LIMICS, LIPN, LABSIC, LAGA, CEPN. H&P...
- Un campus à taille humaine proposant colloques de recherche, rencontres métiers, forums entreprises, journée portes ouvertes, actions culturelles et sportives.

LE DÉPARTEMENT MMI

• L'ÉQUIPE

Cheffe du Département :

Mme COURTINE Mélanie - mmi.iutb@univ-paris13.fr - 01 48 38 73 28 - bureau M44

Coordinatrice administrative et pédagogique du département :

Mme MARQUES Evelyne - capp-mmi.iutb@univ-paris13.fr - 01 48 38 88 05 - bureau M38

Secrétariat pédagogique du BUT :

Secrétaire pédagogique - but.mmi.iutb@univ-paris13.fr - 01 48 38 73 29 - bureau M40

Responsable des stages :

M. TALLEC Rodolphe - rodolphe.taltec@univ-paris13.fr - bureau R26

Enseignants permanents :

M. BENCHENNA Abdel : communication	Mme HERNIAUX Alice : histoire de l'art - audiovisuel
Mme CHEVRET Christine : communication	M. LIMANI Hamid : réseaux – signal
M. VIDAL Michael : infographie	M. NOBÉCOURT Jérôme : informatique
M. LE DUC Chan : informatique	M. TALLEC Rodolphe : maths - informatique
Mme COURTINE Mélanie : informatique	M. VAILLANT Pascal : informatique
Mme JEDIDI Rim : informatique	M. FESSOL Jean-Michel : infographie
Mme TARDIEU Elodie : anglais	M. BARBIER Benjamin : communication
Mme FRECHES Laure : communication	

• LES FORMATIONS

Diplôme	Option / Spécialité / Parcours	F.I.*	F.A.*	F.C.*
BUT	Métiers du multimédia et de l'Internet	X		X
Licence professionnelle Métiers du numérique : Conception, rédaction et réalisation web	Développeur Web et mobile		X	
	Chargé de Communication Numérique		X	
Licence professionnelle Techniques de l'image et du son	Infographiste, webdesigner		X	
Licence professionnelle Métiers du jeu vidéo	Level designer et game designer	X		X

*F.I. : Formation initiale. F.A.: Formation en alternance. F.C.: Formation continue.

Pour toutes informations sur les licences professionnelles :

Formation initiale : lp.mmi.iutb@univ-paris13.fr

Apprentissage : apprentissage.iutb@univ-paris13.fr

Formation continue et contrat professionnel : formationcontinue.iutb@univ-paris13.fr

• MAIL INSTITUTIONNEL DE L'ÉTUDIANT

Toutes les communications du département avec l'étudiant se font par mail via le courriel institutionnel. Votre adresse est de la forme : «prenom.nom@edu.univ-paris13.fr»

Votre adresse est activée lors du premier cours en salle machine que vous aurez dans l'année.

• TEAMS

Vous avez accès à des outils numériques via <http://office365.sorbonne-paris-nord.fr> en autre TEAMS utilisé pour certains enseignements en Visioconférence et communiquer avec l'administration qui y dépose des documents utiles. Votre identifiant est de la forme prenom.nom@sorbonne-paris-nord.fr et votre mot de passe identique à celui de l'ENT (En cas de difficultés à vous connecter, il faut modifier votre mot de passe ENT). TEAMS sera accessible une fois votre ENT activé.

• LE CONSEIL DE DÉPARTEMENT

Le Conseil de Département est l'instance chargée de régler la vie du département. C'est un lieu d'informations, de concertation et d'harmonisation permettant de débattre de toutes les questions concernant la vie du département. Son rôle est d'adopter, entre autres, les modalités du contrôle continu des connaissances.

Il est constitué de 4 enseignants et de 4 étudiants élus (1 étudiant de 1^{ère} année, 1 étudiant de 2^{ème} année, 1 étudiant de licence professionnelle initiale et 1 étudiant de licence professionnelle en apprentissage).

Les élections sont prévues les jeudi 29 et vendredi 30 septembre 2022.

Les réunions du conseil de département sont prévues : les jeudis 06 octobre, 17 novembre 2022, 09 février et 25 mai 2023 à 14h en salle M48. (Calendrier susceptible d'évoluer). La présence des membres élus est indispensable.

Les candidats désireux de participer à cette instance sont invités à se faire connaître dès la rentrée auprès du secrétariat.

• VOTRE FORMATION

Les enseignements ont lieu sous forme de Cours (CM), Travaux Dirigés (TD) et Travaux Pratiques (TP). Les étudiants sont répartis de la manière suivante pour les enseignements :

Semestres 1 et 2 :

Cours Magistraux devant toute la promotion

Travaux Dirigés par 1/2 promotion

Travaux Pratiques par 1/3 de promotion ou par 1/4 de promotion en fonction des enseignements

Semestres 3 :

Cours Magistraux devant toute la promotion

Travaux Dirigés et Travaux Pratiques par 1/2

Semestre 4 :

Parcours par 1/3 de promotion

La composition des groupes de TD et de TP change à chaque semestre, elle est définie aléatoirement par le logiciel et aucune permutation n'est autorisée.

• CALENDRIER ET PLANNING

Votre emploi du temps est consultable en ligne dans votre ENT à l'adresse suivante :

<https://ent.univ-paris13.fr>

Nous vous conseillons de le regarder très régulièrement, car ils sont susceptibles de changer à tout instant.

Les emplois du temps seront affichés dans la vitrine prévue à cet effet. Les vacances pour votre formation sont les suivantes :

Toussaint : du 29/10/22 au 06/11/22 inclus

Noël : du 17/12/22 au 02/01/23 inclus

Hiver : du 25/02/23 au 05/03/23 inclus

Printemps : du 22/04/23 au 08/05/23 inclus

Été : À partir du 07 juillet 2023

Attention :

Pour tout changement d'adresse, de mail et de numéro de téléphone (fixe et portable), prévenir le service de la scolarité ET le secrétariat pédagogique du BUT.

• PROGRAMME NATIONAL (PN)

Le programme du BUT est un Programme National (PN) qui régit les contenus des enseignements, leur volume horaire et les coefficients affectés à chaque matière.

Plus d'informations sur le contenu du PN vous seront communiquées pendant les premières semaines de la formation. Les Unités d'Enseignements (U.E) ou compétences sont aussi détaillées dans la page BUT MMI, rubrique «Formations» du site de l'IUT.

• CONTRÔLE CONTINU DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances est un contrôle continu.

Il est organisé sous forme de contrôles pendant les semaines d'enseignement (durant les heures de cours, de TD ou de TP), examens sur des plages prévues à cet effet.

Les modalités précises du contrôle continu des connaissances seront définies lors du 1^{er} Conseil de département en octobre.

La présence aux Cours Magistraux (CM), Travaux Dirigés (TD), Travaux Pratiques (TP) et Travaux Pratiques Non Encadrés (TPNE) est obligatoire et contrôlée. Toute absence doit **obligatoirement** être justifiée sous 48 heures par un justificatif officiel. Les seuls justificatifs d'absence acceptés qui donneront droit à un rattrapage, en cas d'absence à un contrôle, sont :

- le certificat médical,
- la journée d'Appel à la Défense,
- le certificat de décès dans la famille proche,
- le certificat de mariage,
- la convocation administrative.

• LE BUT

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) est un parcours intégré de 3 ans qui permet d'atteindre le grade de licence (180 ECTS). Son objectif est de former des techniciens qualifiés capables de concevoir, réaliser et déployer des produits et services multimédias en utilisant les technologies numériques.

Le choix du parcours s'effectue au semestre 3.

- Création numérique
- Développement web et médias interactifs
- Stratégie de communication numérique et design d'expérience

• VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

À la fin de chaque semestre, une commission de passage et un grand jury siègent pour évaluer les compétences de chaque étudiant. La validation des blocs de compétences (niveau 1, niveau 2 et niveau 3) se fait chaque fin d'année.

Au terme du BUT 1^{ère} année, les étudiants peuvent être :

- admis en BUT 2^{ème} année
- ajournés admis à continuer en BUT 2^{ème} année (sous la condition de valider plus de la moitié des compétences et obtenir une moyenne supérieure à 8/20 aux compétences non validées. Les étudiants concernés seront invités à signer un contrat pédagogique).
- autorisés à redoubler le BUT 1^{ère} année
- réorientés

Le redoublement n'est pas de droit en BUT.

Au terme du BUT 2^{ème} année les étudiants peuvent être :

- admis en BUT 3^{ème} année
- être autorisés à redoubler le BUT 2^{ème} année
- être réorientés

Le redoublement n'est pas de droit en BUT.

Si l'obligation d'assiduité n'est pas remplie, un étudiant peut-être ajourné pour ce seul motif par le jury (cf MCCC 2021-2022).

• LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION

Les SAE permettent l'évaluation en situation des compétences. Au cours des différents semestres, l'étudiant sera confronté à plusieurs SAE qui permettront de mettre en œuvre chaque niveau de compétence en cohérence avec les apprentissages critiques. Les SAE peuvent prendre la forme de dispositifs pédagogiques variés, individuels ou collectifs (projets, séminaires, etc.).

LE DÉPARTEMENT MMI

• LE PORTEFEUILLE DE COMPÉTENCES

Nommé par abus de langage portefeuille, le portefeuille de compétences quel que soit sa forme offre la possibilité à l'étudiant, dans le cadre d'un processus continu d'auto-évaluation, d'engager une démarche de démonstration, de progression d'évaluation et de valorisation des compétences acquises au cours de sa formation.

• STAGES

1^{ère} année :

Un stage de découverte facultatif, d'une durée de 2 semaines minimum, peut être réalisé à la fin de première année.

2^{ème} année :

Un stage de 8 à 12 semaines à la fin de la 2^{ème} année est obligatoire. Le nombre de semaines de stage doit être de 12 semaines à l'issue des deux premières années de formation. La thématique du stage doit être validée par le responsable de stage. Ce stage donne lieu à un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants de l'IUT et de représentants de l'entreprise où a été effectué le stage.

Tous les stages donnent lieu à la signature d'une convention de stage entre l'entreprise, l'IUT et l'étudiant.

Une fiche de proposition de stage (missions, entreprise...) est à remplir et à retourner pour validation auprès du responsable de stage. Après validation, une convention vous sera remise pour signature. Cette convention doit être signée par les 3 parties avant le début du stage.

PLAN ET ACCÈS

• ACCÈS

L'accès au Campus se fait par 2 entrées :

- 1 rue de Chablis
- Avenue de la Convention.

Il est réglementé par la présentation obligatoire de la carte étudiants ou certificat de scolarité accompagné de votre pièce d'identité.

Deux parkings sont mis à disposition des étudiants et visiteurs (P1 et P2).

- Le parking P3 est réservé au personnel muni d'un badge d'accès (carte professionnelle).

• ITINÉRAIRES D'ARRIVÉE CONSEILLÉS

M 7 Station Fort d'Aubervilliers
puis - Arrêt Les Courtilières
ou **BUS** 248 - Arrêt IUT Paris 13

M 7 Station 8 mai 1945 - La Courneuve
puis **T 1** Station Drancy-Avenir

M 5 Station Bobigny-Pablo Picasso
puis **T 1** Station Drancy-Avenir

• CONSIGNES DE SÉCURITÉ ÉLÉMENTAIRES

En cas de problème quel qu'il soit, il convient d'appeler le poste de sécurité qui est situé dans le Hall d'accueil du bâtiment de l'illustration. Téléphone : 01 48 38 88 50.

Évacuation des lieux : suivre les indications du guide d'étage ou à défaut emprunter l'itinéraire de secours. Ne pas utiliser les ascenseurs.

Point de rassemblement : il se fait sur le parking réservé P3. (symbole sur le plan du campus)

Plan vigipirate : Actuellement, le plan Vigipirate (plan de vigilance, de prévention et de protection face aux menaces d'actions terroristes) est de niveau rouge. Il repose sur le principe de la responsabilité partagée et de l'implication de chacun. Soyez vigilant et conciliant avec le service de sécurité, ne laissez jamais vos sacs et autres affaires personnelles sans surveillance, et prévenez immédiatement l'administration de toute situation à caractère insolite.



COMPOSANTES - DÉPARTEMENTS

- 1 UFR SMBH - Santé, Médecine, Biologie Humaine
- 2 IUT de Bobigny
- 3 DAPS - Département des Activités Physiques et Sportives
- 4 Amphi Pierre-Gilles-de-Gennes (rdc)
- 5 Amphi Robert-Escarpit (rdc)
- 6 Amphi Hannah-Arendt (mezzanine)
- 7 Amphi Johannes-Gutenberg (1^{er}/2^e étages)
- 8 Laboratoire de recherche - UFR SMBH
- 9 Amphes - Montaigne (rdc)
- Harvey (rdc)
- Paracelse (rdc)
- Maïmonide (rdc)

SERVICES COMMUNS

- 10 VOIE
- 11 Scolarité/inscriptions
- 12 Service culturel
- 13 Bibliothèque Jean-Dausset
- 14 Restaurant universitaire CROUS
- 15 Médecine préventive

VIE ÉTUDIANTE

- 16 Gymnase (1^{er} étage)
- 17 Cafétéria du CROUS
- 18 Gymnase La Chaufferie
- 19 Logements étudiants

ADMINISTRATION

- 20 Secrétariat pédagogique - IUT (mezzanine)
- 21 Secrétariat pédagogique - UFR (mezzanine)
- 22 Direction IUT (1^{er} étage)
- 23 Direction UFR (niveau mezzanine)
- 24 Salle du conseil (1^{er} étage)

ACCÈS PMR

SERVICE CULTUREL

Bâtiment de l'Illustration

Bureau au Foyer de l'Illustration

Téléphone : 01 48 38 88 29

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 10h à 17H

• CULTURE

Le **service culturel** sur campus de Bobigny, installé au foyer de l'Illustration, propose gratuitement :

Sur le campus :

- des événements : spectacles, expositions, rencontres littéraires, scènes ouvertes...
- des ateliers semestriels de pratique artistique et culturelle (théâtre, langue des signes, ouverture culturelle, arts oratoires)

Hors campus :

- des places pour des spectacles, expositions, concerts, dans les théâtres, musées, lieux culturels à Paris et en Seine-Saint-Denis (Opéra de Paris, Comédie-Française, La Villette, MC93, Théâtre National de Chaillot, TGP, Centquatre, etc.).

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Le Campus / Culture » sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/culture/>

• SPORT

Le **DAPS** (Département des Activités Physiques et Sportives) propose à l'ensemble des usagers du campus une grande variété de disciplines sportives. Il vous permettra, sur inscription via la plate-forme MY DAPS, la pratique de différents sports sur les différents campus en accès libre ou encadrés par un enseignant, ainsi que la participation à des compétitions, des stages et des week-ends sportifs. La pratique pourra être choisie en loisir ou en sport noté (seuls les points supérieur à 10 sont comptabilisés, ce n'est que du bonus sur la moyenne du semestre).

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Le Campus / Sport » sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/le-daps/>

• LOGEMENT ET RESTAURATION

Les logements d'étudiants sont gérés par le **CROUS**.

La tour de l'Illustration a été inaugurée à la rentrée universitaire 2009 et propose désormais 59 logements (70 lits) de grande qualité. La taille des appartements va de 16 m² pour un studio classique, à 37 m² pour un studio duplex. La construction de résidences universitaires sur le campus et à proximité immédiate assure au total près de 1000 logements. Depuis la rentrée 2015, 318 logements (340 lits) sont disponibles sur le campus.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Le Campus / Logement » sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <http://www.crous-creteil.fr/>

Sur le campus universitaire de Bobigny différentes formules de restauration sont proposées par le CROUS de Créteil.

Le paiement se fait seulement par CB ou avec la carte Izly.

- Cafétéria « L'Illustration » : fermée pour travaux.
- Restaurant universitaire Le Pont de Pierre (11h30 à 14h)
- Cafétéria « Le Pont de Pierre » : 11h30 à 14h30



Résidence Tour de l'Illustration

Téléphone : 01 48 35 85 50

Résidence FRIDA KHALO

Téléphone : 01 48 36 25 59



Bâtiment de l'Illustration

Bureau M50, mezzanine

Téléphone : 01 48 38 76 61

ou 01 49 40 30 69

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 10h
à 13h et de 14h à 16h.
Fermé le mardi.

LES SERVICES

CELLULE ACTION SOCIALE ET HANDICAP

sol-handi@univ-paris13.fr

Téléphone : 01 48 38 88 26

• ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Tout étudiant en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de santé, qu'elle qu'en soit la nature (motrice, psychique, sensorielle, maladie invalidante...), et quelle qu'en soit la durée, peut bénéficier, s'il le souhaite, des services du bureau d'accueil des étudiants en situation de handicap.

Etape 1 : Prendre rendez-vous auprès de la médecine préventive de l'université Sorbonne Paris Nord via doctolib.

Suite à l'entretien avec un médecin du SUMPPS évaluant les besoins, un PAEH précisant les aménagements sera rédigée. Le PAEH fera uniquement mention des aménagements à mettre en place. La confidentialité des informations médicales ayant permis la rédaction est garantie respectivement par le bureau handicap étudiant et le SUMPPS.

Etape 2 : Contacter le bureau handicap étudiant afin de mettre en place vos aménagements.

• SOCIAL - CROUS

Soumis au secret professionnel, les **assistantes sociales** :

- Accueillent et écoutent les étudiants, quelle que soit la nature de leurs difficultés (sociales, familiales, médicales, psychologiques, administratives, financières...)
- Informent sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (bourses, logement, législation sociale...)
- Accompagnent les étudiants dans leurs différentes démarches auprès :
 - des services administratifs du Crous;
 - des services des universités;
 - des services extérieurs (CAF, Mutuelle,...);
- Instruisent les demandes d'aides financières.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Les services / Social - CROUS » sur le site de l'IUT de Bobigny.

• L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le **service VOIE** (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant) vous accompagne dans votre projet d'étude et professionnel. C'est un espace d'aide, de conseil, de diagnostic et de documentation. Pour approfondir votre réflexion sur vos choix de (ré)orientation, de poursuite d'étude, de spécialisation ou d'insertion professionnelle, vous pouvez demander un entretien.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Les services / Orientation et Insertion professionnelle » sur le site de l'IUT de Bobigny.

• SANTÉ - MÉDECINE PRÉVENTIVE

Le **service de médecine préventive** est à la disposition étudiants. Il a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les étudiants en matière de santé. Une permanence à l'infirmerie est assurée du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h pour tout type de besoins. Des consultations médicales pour les étudiants en situation de handicap ainsi qu'avec une gynécologue, des psychologues, une diététicienne sont possibles sur rendez-vous. La prise de rendez-vous pour les consultations ainsi que d'autres services (vaccination, dépistage, formation de secourisme) se fait directement sur doctolib.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Les Services / Santé - Médecine préventive » sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/sport/>



Bâtiment de l'Illustration.

R018, rez-de-chaussée

Téléphone : 01 48 38 88 38

Horaires d'ouverture :

Du mardi au jeudi de 9h15 à 12h30 et de 13h à 17h.

Le vendredi de 9h15 à 12h30 et 13h à 14h30



Bâtiment de l'Illustration

La prise de rendez-vous se fait **uniquement par mail** à l'adresse :

social@crous-creteil.fr



Bâtiment de l'Illustration

Bureau R011, rez-de chaussée.

Téléphone : 01 48 38 88 28

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

• L'ENT

L'environnement numérique de travail inauguré à la rentrée 2012, rassemble les outils universitaires.

Il est accessible sur PC et Mobile.

Grâce à cet outil, vous accédez dans un seul espace à plusieurs services tels que :

- une boîte mail (prenom.nom@edu.univ-paris13.fr)
- l'emploi du temps et les relevés de notes
- les supports de cours
- l'actualité de votre département...

Retrouvez votre compte sur : <https://ent.univ-paris13.fr>

Lors de votre première connexion, vous devez activer votre compte ENT après avoir effectué votre inscription administrative et payé vos droits d'inscription.

Votre identifiant correspond à votre numéro étudiant (sur votre carte étudiant) et votre mot de passe initial est votre code INE, en majuscule et sans espace.

Nous vous conseillons de personnaliser votre mot de passe.

• LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET AUDIOVISUELS

Pour réaliser vos projets dans de bonnes conditions, vous avez plusieurs outils :

- Salles informatiques à l'IUT et postes informatiques à la bibliothèque
- Prêt de matériel informatique (PC portable...)
- Plateau TV (fond vert, lumière, salle de montage...)
- Prêt de matériel audiovisuel (caméra, appareil photo...)
- Atelier de création vidéo (renseignements auprès du service culturel)

Formulaires de réservation dans le dossier « Les outils pratiques - ÉTUDIANTS »

• VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

La vie associative à l'université Sorbonne Paris Nord est caractérisée par la richesse et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations participent à l'animation du campus à travers des rencontres culturelles, des concerts, des colloques, des pièces de théâtre, des expositions, des journaux, des événements sportifs ...

La **Maison des étudiants** est un centre de ressources dédié à la vie associative étudiante. Vous y trouverez de l'information, des conseils et de la formation pour créer, développer et pérenniser vos associations. Ce service est un lieu d'information, de conseils et de formation pour la création, le développement et la pérennisation des associations.

Vous trouverez la procédure relative à la création et à la domiciliation d'une association sur : <https://www.univ-paris13.fr/vie-citoyenne/>

• BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque universitaire « Jean-Dausset » du campus de Bobigny est très récente et offre des conditions de travail exceptionnelles aux étudiants : 500 places, équipement en prises électriques et prises réseau, cinq salles de travail en groupes insonorisées (réservation gratuite mais obligatoire).

Un automate de prêt permet désormais l'emprunt et le retour des documents en-dehors des horaires de services de la banque d'accueil sur les plages horaires complètes de la BU.

Les étudiants de niveau licence (ou équivalent) peuvent emprunter jusqu'à 10 documents, pour 15 jours renouvelables une fois.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Les outils / Bibliothèque » du site de l'IUT de Bobigny.

Les ouvertures le week-end commencent dans le courant du mois de septembre.

Bon à savoir : La BU dispose d'un espace de reprographie (copies et impressions).

Maison des étudiants
sec-mde@univ-paris13.fr

AFEV

Campus de Bobigny
Bâtiment de l'Illustration
Rez-de-chaussée,
hall d'accueil de l'IUT

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 10h à 18h



Campus de Bobigny

Horaires d'ouverture :

L, Mer, Je, Ve : 9h-18h15
Mardi : 11h-18h15
Samedi : 9h-15h45
Dimanche : 9h-17h45

IUT DE BOBIGNY

Tél. : 01 48 38 88 01

directeur.iutb@univ-paris13.fr

MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET - MMI

Tél. : 01 48 38 88 42

Fax : 01 48 38 88 43

mmi.iutb@univ-paris13.fr

CARRIÈRES SOCIALES - CS

Tél. : 01 48 38 88 34

Fax : 01 48 38 88 35

cs.iutb@univ-paris13.fr

GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS - GEA

Tél. : 01 48 38 88 10

Fax : 01 48 38 88 11

gea.iutb@univ-paris13.fr

GÉNIE BIOLOGIQUE - GB

Tél. : 01 48 38 84 19

Fax : 01 48 38 88 35

gb.iutb@univ-paris13.fr